

Environnement, travail non rémunéré et tourisme : des compléments au PIB

Les comptes nationaux ne reflètent que partiellement les aspects liés au tourisme, au travail non rémunéré ou encore à l'environnement. Pour y remédier, l'Office fédéral de la statistique établit des comptes satellites. *Jacques Roduit, Ueli Schiess, Jerry Suk*

Abrégé Les comptes satellites de l'Office fédéral de la statistique (OFS) mettent en lumière des activités économiques qui n'apparaissent pas dans les comptes nationaux. Actuellement, l'OFS recueille de telles données pour le tourisme, l'agriculture, le travail domestique non rémunéré et l'environnement. Avant la crise du coronavirus, la valeur ajoutée brute du tourisme atteignait 2,8 % du produit intérieur brut (PIB) en 2019, celle du travail non rémunéré 400 milliards de francs en 2016 (ce qui représentait environ les deux tiers du PIB) et celle du secteur de l'environnement 21,2 milliards en 2019 (soit 2,9 % du PIB).

Les comptes nationaux tentent de mesurer toutes les activités économiques d'un pays. Leur agrégat le plus connu est le produit intérieur brut (PIB), qui comprend la valeur totale des biens et services produits durant une année¹. Afin d'assurer une parfaite comparabilité internationale, les comptes nationaux – et donc aussi le PIB – suivent des directives méthodologiques clairement définies². Les activités qui ne peuvent être quantifiées par un prix de marché, comme le travail domestique non rémunéré, ne sont toutefois pas comprises dans les comptes nationaux. En outre, certaines activités comme le tourisme ou la protection de l'environnement y sont incluses, mais pas visibles.

Pour refléter ces réalités économiques, l'Office fédéral de la statistique (OFS) établit des comptes satellites dans les domaines du tourisme, de l'agriculture, du travail domestique non rémunéré et de l'environnement. Ces comptes sont eux aussi produits selon des normes internationales.

Une plus grande latitude

Les comptes satellites disposent d'une plus grande marge de manœuvre conceptuelle que les comptes nationaux. Ils permettent par exemple

de combiner des valeurs monétaires et physiques, d'effectuer des analyses coûts-bénéfices, de réaliser des études expérimentales et d'élargir certains concepts.

Il existe deux catégories de comptes satellites : la première comprend des activités économiques comme le tourisme ou l'agriculture, qui ne sont pas décrites de manière exhaustive dans les comptes nationaux ; la seconde recourt à des concepts et classifications alternatifs, comme dans le cas du travail domestique non rémunéré et de l'environnement. Cet article présente brièvement les comptes satellites du tourisme, de la production des ménages et de l'environnement.

Le tourisme, secteur incontournable en Suisse

Le tourisme ne constitue pas une branche distincte dans les comptes nationaux, car il est défini par la demande plutôt que par l'offre et concerne un grand nombre de secteurs : ce n'est en effet pas la production ou la consommation des biens et services d'une branche économique donnée qui est « touristique », mais la demande exprimée par les touristes, peu importe les produits en question.

Le compte satellite du tourisme comble cette lacune en fournissant des données économiques sur le tourisme en Suisse ainsi que des indicateurs sur la valeur ajoutée, la demande et l'emploi dans ce secteur. Ainsi, avant la pandémie de Covid-19, le tourisme employait 185 000 personnes (équivalents plein temps), soit 4,4 % de l'emploi total en 2019. Il apportait 2,8 % du PIB et générerait une valeur ajoutée supérieure à 19 milliards de francs.

¹ Voir l'article de Ronald Indergand et Felicitas Kemeny (Seco) dans ce numéro (p. 4–9).

² Eurostat (2014).



Le compte satellite du tourisme est actuellement publié tous les trois ans, la prochaine mise à jour étant attendue en automne 2021. Dans l'intervalle, l'OFS publie les indicateurs annuels, mais pas sous la forme agrégée d'un compte satellite. Celui-ci constitue une importante base de décision économique pour les acteurs politiques. De nombreux pays – notamment la plupart des États membres de l'Union européenne – disposent également de tels comptes satellites, ce qui permet de réaliser des comparaisons internationales³.

Travail non rémunéré

Contrairement au travail rémunéré, les activités non rémunérées comme les achats, le ménage ou la garde des enfants ne sont pas comptabilisées dans les comptes nationaux. Pour y remédier, le compte satellite de la production des ménages estime l'importance économique du travail non rémunéré, dont la

L'Office fédéral de la statistique établit un « compte satellite » spécifique pour le tourisme. Un restaurant à Engelberg (OW).

valeur ajoutée brute atteignait environ 400 milliards de francs en 2016 (voir *illustration 1*, p. 16), ce qui correspond à environ deux tiers du PIB. À titre de comparaison, la valeur ajoutée brute du travail rémunéré totalisait la même année quelque 600 milliards.

La comptabilisation du travail non rémunéré rend les comparaisons internationales plus significatives, car la valeur et l'importance économique du travail non rémunéré peuvent considérablement varier en fonction de la structure sociétale du pays.

Pour fournir des données pertinentes sur le travail non rémunéré des ménages, il convient d'élargir les notions de production utilisées dans les comptes nationaux. En effet, la comptabilité nationale définit habituellement comme « dépenses de consommation » toutes les dépenses des ménages en biens et services – il n'existe pas de consommations intermédiaires, d'investissements ou d'amortissements pour les ménages. En revanche, dans le compte satellite

3 ONU et al. (2008).

de la production des ménages, le statut d'une personne qui réalise une activité domestique non rémunérée passe de « consommateur » à « producteur non marchand ».

En toute logique, les dépenses consacrées à l'achat de biens et de services entrant dans la production des ménages sont comptabilisées comme consommation intermédiaire (par exemple dans le cas des produits de nettoyage) ou comme investissement (dans le cas d'un lave-linge), et pas comme dépenses de consommation. En revanche, les dépenses de consommation proprement dites (comme des chaussettes ou de la limonade) restent attribuées à la consommation des ménages.

Cette reclassification se fonde sur les données agrégées du temps consacré à 14 activités non rémunérées différentes comme les achats, le ménage ou la garde des enfants. Toute la difficulté du compte satellite de la production des ménages réside dans l'attribution d'une valeur monétaire au facteur « travail non rémunéré ». Autrement dit, il s'agit de déterminer le montant de la rémunération octroyée à une activité.

L'OFST établit le compte satellite de la production des ménages tous les trois à quatre ans depuis 1997. Le prochain relevé, qui portera sur l'année 2020, sera probablement publié début 2022.

La dimension environnementale

Enfin, les « comptes satellites de l'environnement » complètent les comptes nationaux d'une

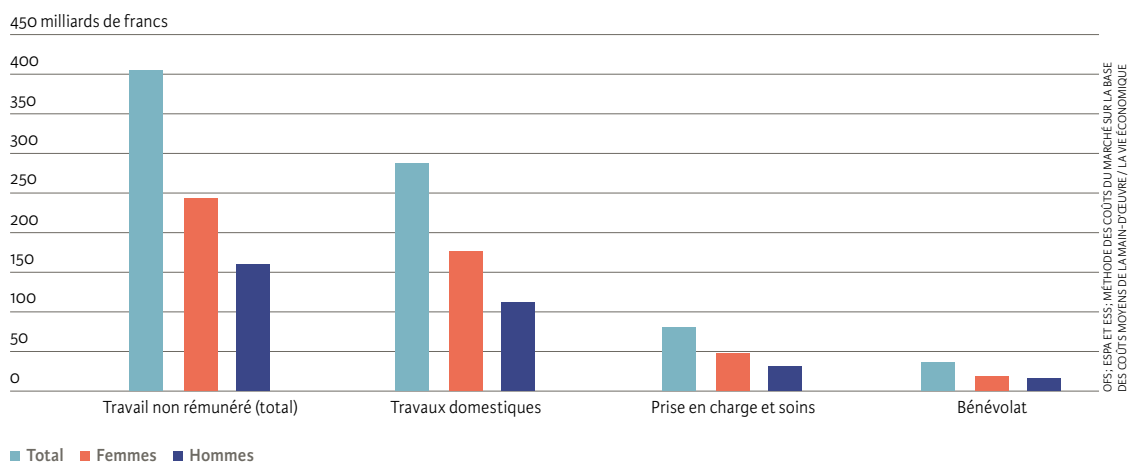
dimension environnementale. Établis annuellement et composés de comptes physiques et de comptes monétaires, ils fournissent principalement, à l'instar des comptes nationaux, des données sur les ménages et sur l'économie ventilées par branches. Leur élaboration se base sur le système de comptabilité économique et environnementale (SCEE) élaboré sous l'égide des Nations unies⁴. En montrant les interactions entre l'économie et l'environnement, ils contribuent à mesurer le degré de réalisation des objectifs de l'économie verte et du développement durable de l'Agenda 2030.

Les comptes physiques de l'environnement renseignent notamment sur les flux de matières et d'énergie qui entrent dans le système économique et y circulent, sur les émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques qui en sortent ainsi que sur le stock de bois sur pied des forêts. Ils permettent par exemple de calculer la consommation annuelle de matières et l'empreinte gaz à effet de serre de la Suisse. En 2020, celle-ci a ainsi consommé par habitant 6,8 tonnes de matières extraites à l'intérieur de ses frontières et 5,6 tonnes de matières importées. Son empreinte gaz à effet de serre, générée par la consommation finale de biens et de services, s'élevaient quant à elle à environ 13 tonnes d'équivalents CO₂ par habitant en 2019, dont 64 % ont été émis à l'étranger.

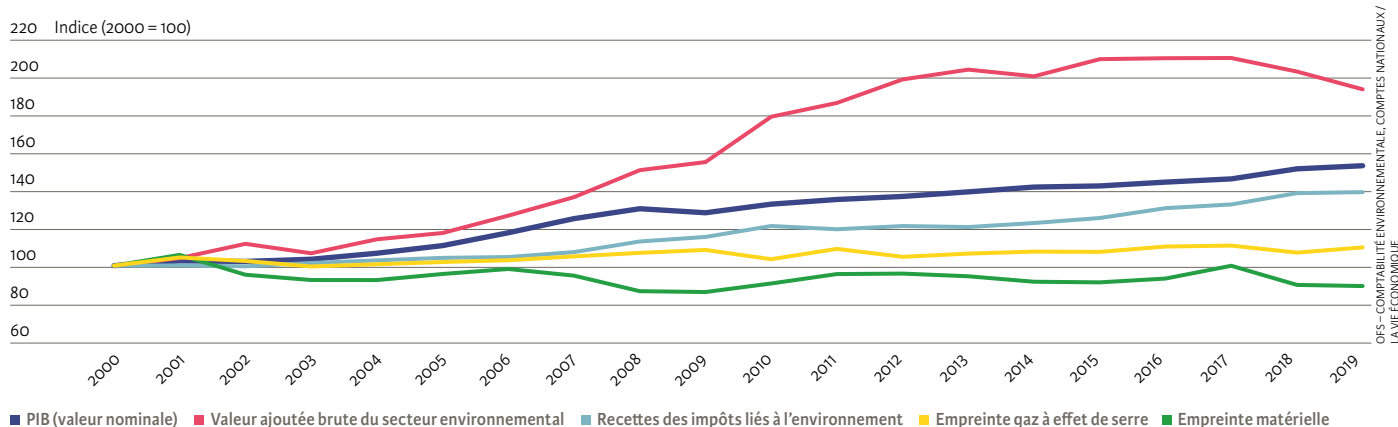
Les comptes physiques permettent également d'estimer l'influence de différents facteurs (économiques, démographiques,

4 ONU et al. (2014).

III. 1. Travail non rémunéré en Suisse (2016)



III. 2. Sélection d'indicateurs des comptes de l'environnement en comparaison du PIB (2000–2019)



techniques, etc.) sur l'évolution des émissions de CO₂, ou encore de mesurer le taux de circularité matérielle – c'est-à-dire la part des déchets recyclés dans la consommation totale de matières. Ce taux s'élevait à environ 14 % en 2019.

Les comptes monétaires renseignent quant à eux sur la valeur ajoutée et l'emploi dans les secteurs de l'environnement ou des technologies propres (« cleantech ») ainsi que sur les dépenses, les investissements, les subventions et les impôts liés à l'environnement. Ils permettent ainsi de rendre compte de l'origine et de l'utilisation des moyens financiers engagés par la Suisse pour la protection de l'environnement et la gestion des ressources naturelles, et de mesurer l'activité économique dans ces domaines. En 2019, le secteur environnemental a généré une valeur ajoutée de 21,2 milliards de francs, soit 2,9 % du PIB (voir *illustration 2*). Il employait quelque 150 000 équivalents plein temps. La même année, les recettes des impôts liés à l'environnement perçues par les collectivités publiques s'élevaient à 10,1 milliards de francs, ce qui représente 5,1 % du total des impôts et cotisations sociales.

En collaboration avec l'Office fédéral de l'environnement (Ofev), l'OFS va prochainement étudier la possibilité d'élaborer une comptabilité des écosystèmes. Celle-ci pourrait par exemple fournir des informations sur l'importance économique des services écosystémiques utilisés par la société et estimer la valeur patrimoniale des écosystèmes. Une telle comptabilité pourrait ainsi contribuer à la mesure des objectifs de la Stratégie Biodiversité Suisse du Conseil fédéral.



Jacques Roduit

Chef du groupe Environnement, Office fédéral de la statistique (OFS), Neuchâtel

Ueli Schiess

Chef suppléant de la section Comptes nationaux, Office fédéral de la statistique (OFS), Neuchâtel

Jerry Suk

Chef du groupe Analyses et activités intersectorielles, Office fédéral de la statistique (OFS), Neuchâtel

Bibliographie

Eurostat (2014). *Système européen des comptes nationaux – SEC 2010*. Luxembourg.

ONU, OMT, Eurostat et OCDE (2008). *Compte satellite du tourisme: Recommandations concernant le cadre conceptuel* (CST: RCC 2008).

ONU, UE, FAO, FMI, OCDE et Banque mondiale (2014). *Cadre central du Système de comptabilité économique et environnementale*, 2012.